



L'ECHO DE PARS

ANNÉE 2015 - N° 44

28 DECEMBRE 2015



Dossier en cours :



La vie dans la commune



Infos et vie pratique :





SOMMAIRE :

- Dossiers en cours (pages 2 et 3) :
 - *Réhabilitation de la Salle Polyvalente*
 - *Sécurisation traversée de commune*
 - *Travaux Eglise*
 - *Aménagement paysager du Lotissement*
- La vie des écoles (pages 4 et 5)
- Animations communales et la vie des Associations (pages 6,7 et 8)
- Actualités CCPRS (pages 9 et 10)
- Infos diverses et vie pratique (page 11)



**Mesdames, Messieurs,
chers Pariens,**

La fin de l'année arrive à grands pas, que le temps passe vite !

C'est avec plaisir que je vous présente le premier bulletin de la nouvelle équipe municipale.

Vous avez je pense tous entendu dire que de nombreux travaux sont en projet : la réhabilitation de la salle polyvalente, la sécurisation de la traversée du village, des travaux de maintenance à l'église, la mise aux normes pour l'accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduites et l'aménagement paysager du lotissement des Dolines.

En effet, l'année 2016 sera celle des travaux !

Tous ces projets ont fait l'objet d'études approfondies validées par le Conseil Municipal et seront lancés dès l'autorisation des différents partenaires financiers (Etat, Conseil Départemental, Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine)

Par ailleurs, dans la rubrique « intercommunalité », après la parution de plusieurs articles de presse contradictoires qui ont pu semer le trouble dans nos esprits au sujet du projet de fusion des communautés de communes, vous trouverez toutes les précisions utiles à une bonne compréhension...

Enfin, je ne peux terminer cet éditorial sans parler des événements tragiques qui ont été perpétrés ces dernières semaines et ont plongé notre pays dans l'horreur.

J'aimerais remercier toutes les personnes ayant rendu hommage aux victimes et à leur famille. L'équipe municipale et moi-même nous associons à leur souffrance.

Enfin, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux pour 2016.

Philippe BENOIT, le Maire

Réhabilitation de la Salle Polyvalente



La salle polyvalente, patrimoine communal, ne remplissait plus ses fonctions car devenue vétuste et excessivement énergivore. Il a donc été décidé de la rénover, de la mettre aux normes et de l'agrandir.

Faire de ce bâtiment un espace fonctionnel, sain, respectueux de l'environnement a donné le cap de cette rénovation en profondeur.

Cette salle accueillera des expositions, des spectacles, les activités des associations, des réunions et ainsi contribuera à garder une activité dans notre village.



Sécurisation de la traversée de commune

La vitesse et le non respect du code de la route devient un fléau dans notre commune.

C'est pour cela que nous avons demandé une étude au Conseil Départemental (ex conseil Général) afin de sécuriser et d'essayer de faire ralentir les véhicules lors la traversé de notre village.

Ces travaux ont été budgétés. Ils pourront débuter dès réception des arrêtés attributifs des subventions qui sont accordées par le Conseil Départemental, le Syndicat Départemental d'Electrification de l'Aube, et la Communauté de Commune des Portes de Romilly sur Seine.

Afin de faire ralentir les automobilistes lors de la traversée de la commune, des travaux seront effectués dans les zones suivantes :

- devant l'école, les enfants sont l'avenir du village.
- le carrefour de la rue Traversière et de la rue Nationale, là où a été constaté le plus d'accidents.
- le croisement de la rue Traversière et la rue du Château d'Eau, endroit propice à la vitesse.
- et enfin, le problème de vitesse des voitures aux entrées de la route des Granges, de la route d'Origny et sur l'ensemble de la rue Nationale.



Travaux de maintenance de l'église



Le Conseil Municipal a voté en juillet 2015 la réalisation et le financement de travaux afin de réhabiliter et restaurer certaines parties de notre église. Les travaux comprennent la restauration extérieure des contreforts et la restauration des piliers à l'intérieur.



Aménagement paysager du Lotissement



Lors de la création du Lotissement, un aménagement paysager avait été décidé. Afin de permettre aux habitants de vivre dans un espace agréable et d'optimiser la ventes de lots restants, cet aménagement a débuté.

D'ores et déjà une plantation de buis est en cours sur le « haricot » ralentisseur qui le précède.

L'année 2016 verra la plantation de divers arbres et autres haies



L'actualité de l'école

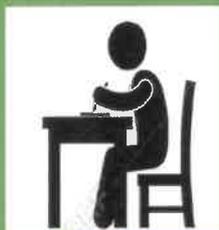
Dans le cadre des travaux de voirie pour sécuriser la traversée du village, le conseil municipal a veillé tout particulièrement à la sécurité des enfants par l'installation prochaine d'un plateau surélevé.

Les parents d'élèves, très sensibilisés sur cet aspect sécuritaire des enfants, ont, dès la rentrée, fait le choix du stationnement sur la place de la Mairie. Tous sont

très sincèrement remerciés de leur compréhension, de leur bonne volonté et de leur civisme dans l'intérêt de tous.



Effectifs



Cette année, **81 élèves constituent l'effectif de l'école primaire** qui accueille aussi bien les élèves de maternelle (les 3-5 ans) que ceux de l'élémentaire (les 6-10 ans) de la petite section a u C M 2 . En maternelle, 26 élèves de Petite Section, Moyenne Section et

Grande Section ont pour maîtresse Sylvie BARDEL secondée en alternance par deux ATSEM, Fabienne FAVORI et Cindy MIOTTO à qui nous souhaitons la bienvenue. Elle succède à Madame Dany VERGEOT qui a pris sa retraite.

En élémentaire, 2 classes, comme l'an dernier, accueillent les élèves du C P a u C M 2 . Aurore MOUSSIN, directrice, assure l'accueil de 30 enfants en CE2/CM1/CM2 et Emilie Maillet 25 en CP/CE1.

Séances de natation

Les enfants des classes élémentaires bénéficient depuis le 14 décembre jusqu'au 1^{er} avril 2016, sur le temps scolaire, de 12 séances de natation. Après avoir fréquenté l'installation de Nogent sur Seine, les élèves profitent gratuitement

du nouveau centre aquatique « des 3 Vagues » à Romilly. Ils sont ainsi répartis en groupes de niveau.



Organisation périscolaire



▷ CANTINE
ET
GARDERIE ◁

Le prix du repas livré par la société « ELITE Restauration » est fixé pour cette année à 4,90 €

La surveillance est actuellement assurée par une ATSEM, de 7 heures précises à 8 h 30 et de 16 h 30 jusqu'à 18 heures, y compris pendant la pause méridienne avant et après la cantine. Une participation financière est demandée aux familles à raison de 1,70 € par quart d'heure commencé.

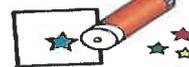
découpe



colorie



colle



écris



Activités périscolaires

Comme l'an dernier, les nouvelles activités périscolaires (N.A.P.) sont organisées à titre gratuit pour les familles, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 45 à 16 h 30.

La participation des élèves aux NAP est facultative. Pour leur organisation, ces activités nécessitent une

inscription préalable des enfants par les familles.

L'encadrement est assuré par une des deux ATSEM, ainsi que par le personnel recruté par la commune : Marie-Thérèse PICARD et Marion MOUILLERON le lundi, Nadine LOUIS et Marion les autres jours de la semaine.



Les NAP en Maternelle et Élémentaire

Maternelle

Les thématiques des activités ludiques proposées selon un planning sont diverses : contes et bibliothèque, activités manuelles, jeux de construction, jeux de société, jeux d'extérieur, jardinage



Elémentaire

Les ateliers proposés tout au long de la semaine : jeux sur le terrain périscolaire, arts créatifs et bricolage, jeux de société, bibliothèque (lecture libre, lecture de contes, création de B.D), jardinage

Club Diamant 3



Je remercie Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal pour le prêt de la salle des fêtes.

Nous nous retrouvons chaque jeudi après-midi afin de passer un moment agréable et convivial.

Durant cette année, diverses activités ont été réalisées :

- 08/01 Galette des Rois
- 18/02 Repas gastronomique
- 26/02 Assemblée générale
- 27/02 Voyage au Zénith "Holiday on Ice"
- 23/03 Vente promotionnelle Florilège
- 10/04 Concours de belote
- 27/05 Voyage au Lac des Settons
- 04/06 Fête des Mères
- 24/09 Vente promotionnelle RS Distributions
- 14/11 Concours de belote (100 participants)
Vente de gâteaux au profit du Téléthon

L'année 2015 s'est achevée par un repas avec tous nos aînés le 17 décembre.

Parmi les prévisions pour 2016 : visite de l'Assemblée Nationale

Tél du Président M. Dupuy : 07.81.90.71.10

Le Président

Accords Majeurs

Les petits parisiens découvrent l'accordéon

Légende photo :

Patrick MESSIFET montre à un élève comment placer ses doigts pour jouer quelques notes.

Un accordéon, comment ça marche ? Les réponses ont été apportées par Patrick MESSIFET, salarié de l'association Accords majeurs qui donne des cours à Pars-lès-Romilly. Ce mois-ci, il effectue des démonstrations devant les élèves, ici, à ceux de CP, CE1 de l'école de Pars, en expliquant d'abord pourquoi l'accordéon est finalement un instrument à vent et où placer ses doigts pour jouer une mélodie. Chaque enfant a ainsi l'opportunité d'essayer lui-même afin de se rendre compte des possibilités de cet instrument. Il s'agit d'un accordéon chromatique qui comporte suffisamment de notes qui permettent d'interpréter n'importe quel air de musique à la différence d'un accordéon diatonique qui est plutôt réservé aux musiques traditionnelles... contact 06.82.37.78.68.



Le Président



Comité des Fêtes

Voici un an, nous avons décidé la création du comité des fêtes de Pars lès Romilly.

Rapidement, nous avons organisé le 31 décembre 2014 avec une belle réussite.

Le samedi 14 Mars 2015, la soirée Tartiflette nous a permis de voir que déjà certains restaient fidèles.

Nous étions là pour les 13 et 14 juillet 2015 à la buvette et à l'animation pour ce rendez vous important avec une nouveauté, la retraite aux flambeaux. Nous proposons des formules saucisses,

merguez et frites pour ceux qui souhaitent rester et partager ensemble ce moment de convivialité.

Le rendez vous de la rentrée, La brocante, nous a permis d'apporter notre soutien aux chasseurs et la somme totale que nous avons récoltée a été reversée à l'école de Pars.

Le 07 Novembre 2015, la soirée Choucroute a réuni Pariens et sympathisants de nos soirées.

Le 31 Décembre 2015, nous serons encore présents, pour terminer 2015 et débiter 2016 à Pars.

Je remercie nos bénévoles qui œuvrent sans relâche pour ces événements, nos habitués, ceux qui participent à nos soirées et pour ceux qui hésitent à venir partager l'un de nos moments festifs, venez vous serez les bienvenus.

Le comité des fêtes est une association qui ne pourra vivre que grâce à votre participation.

Nous réfléchissons à organiser bien d'autres événements que nous vous présenterons prochainement.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président

L'Association Arts et Loisirs dirigée par Mme FUNES Geneviève Présidente, Mme Odile MILLOT Vice présidente et Mme Chantal CORBET Trésorière comprend actuellement 20 membres. Ils se réunissent chaque mardi de 14h à 17h30 dans la salle des fêtes de Pars Les Romilly.

Vous pouvez y faire différentes activités : patchwork, boîtes en carton, broderie, tricot, peinture à l'huile ou à l'acrylique et cartes à la cire faites au fer à repasser.

Chaque année, tous les membres organisent la journée artisanale et le marché de Noël. Si vous désirez rejoindre notre groupe ou faire découvrir d'autres activités, vous pouvez venir à la salle le mardi ou contacter Mme FUNES au 03.25.24.84.16, Mme MILLOT 03.10.13.22.44 et Mme CORBET au 03.25.24.14.33 pour tous renseignements.

La Présidente

Art et loisirs



LA COMMUNE EN FETE

13 et 14 juillet 2015

La municipalité avec le concours de toutes les associations a convié les parisiens à une retraite aux flambeaux le 13 et à diverses activités le 14.



Soirée Beaujolais

Cette année, encore, la soirée Beaujolais du 20 novembre 2015 a réuni 80 personnes pour une agréable soirée conviviale.

La soirée avait pour thème "Animation autour d'un buffet".

La soirée a débuté par une soupe champenoise préparée et servie par les membres de la commission animation présents et des bénévoles.

Un buffet, préparé par Mr PARISOT, traiteur à Romilly a été proposé aux 80 convives.

Le repas a été animé par la talentueuse chanteuse Mme DARNOIS dite "BETTY LA MOME" avec son époux aux manettes.

A la fin du repas, un petit bal rétro a terminé la soirée dans une excellente ambiance.

Un grand merci à tous les membres de la commission animation présents, ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.



C.C.A.S. - Repas du 11 novembre



Cette année, encore, le 11 novembre a réuni 85 personnes pour le repas des Aînés.

Ce repas a été préparé par Mr PROTAT, traiteur à Esternay et servi par les membres du CCAS.

Le Président Philippe BENOIT, Maire de PARS, était entouré de la doyenne Mme FERY et du doyen Mr GELAY présents au repas.

Les Aînés ont dansé toute l'après-midi au son de l'accordéon magique de l'homme orchestre Jean-Baptiste VAZ.

Le CCAS remercie tous les participants à cette agréable journée et leur donne rendez-vous en 2016 à la même date !



Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** (loi NOTRe) impose la mise en place, dans chaque département, d'un schéma de coopération intercommunal définissant les mesures de restructuration territoriale à opérer pour aboutir, dès le 1^{er} janvier 2017, d'une part, à un ensemble cohérent d'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunal) à fiscalité propre et, d'autre part, à une réduction significative du nombre des syndicats de communes et des syndicats mixtes fermés.

Mme la Préfète propose la fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Troyes avec la Communauté de Communes des Portes de Romilly-Sur-Seine, la Communauté de Communes du Nogentais, la Communauté de Communes Seine Melda Côteaux, la Communauté de Communes de l'Orvin et de l'Ardusson et la Communauté de Communes Seine Barse.

Cette proposition de fusion est motivée par le souhait d'opérer un regroupement significatif d'EPCI, afin de doter le département d'une intercommunalité de référence se situant dans le groupe des grandes agglomérations régionales. Elle entraînerait la création d'une communauté d'agglomération à fiscalité professionnelle unique composée de 105 communes et regroupant 197 049 habitants.

Conscientes de la nécessité de se rapprocher pour peser dans la nouvelle grande Région, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-Sur-Seine (CCPRS) et la Communauté de Communes du Nogentais (CCN) ont entamé une étude sur une éventuelle fusion.

En effet, cette fusion semble devoir être privilégiée à plusieurs titres :

Ces territoires bénéficient d'une expérience de collaboration éprouvée au travers de différentes structures (notamment le Pays de Seine en Plaine Champenoise, la Mission Locale du Nord-Ouest Aubeois, l'Office de Tourisme du Nogentais) ou de projets communs (aire d'accueil des gens du voyage de Romilly-sur-Seine).

De plus, la proximité des statuts est de nature à faciliter cette fusion. Ce sont deux communautés de communes à fiscalité professionnelle de zone dont les compétences statutaires sont relativement proches.

Ce regroupement permettrait de préserver les intérêts des territoires dans la future grande Région tout en conservant une réelle proximité avec les citoyens. Le dépassement du seuil des 30 000 habitants (34 830 habitants) assurerait à cet EPCI des sièges dans des instances stratégiques de la Région (comme par exemple la conférence territoriale de l'action publique)

Située à l'entrée de la région parisienne, cette intercommunalité constituerait un pôle d'attractivité économique stratégique.

Par ailleurs, 164 syndicats (hors Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube, Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube et le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube) demeurent implantés dans le département de l'Aube. Le nouveau schéma vise un objectif de réduction à 36 syndicats.

La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine est concernée, à plusieurs titres, par ces propositions de dissolution, entre autres : Syndicat pour l'alimentation en eau potable des communes de Pars-les-Romilly et Gélannes, ainsi que le Syndicat intercommunal de traitement des eaux usées des Moulinaires, Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Seine (en aval de Méry-Sur-Seine), Syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Romilly-sur-Seine et Syndicat intercommunal pour la gestion et la construction du nouveau CES de Romilly-Sur-Seine et de ses installations sportives.

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 07 décembre 2015 a décidé d'émettre un avis favorable sur le principe d'un projet de schéma tel qu'il a été adressé **aux conditions expresses suivantes** :

- poursuivre les études engagées entre la Communauté de Communes des Portes de Romilly-Sur-Seine et la Communauté de Communes du Nogentais en vue d'une éventuelle fusion au 1er janvier 2017 ou à une date ultérieure en fonction des souhaits des collectivités et établissements concernés.

Le CLIN D'ŒIL DE L'ECHO

Toute l'équipe Municipale, le personnel, les professeurs des écoles, les parents d'élèves ainsi que moi-même souhaitons une bonne heureuse et longue retraite à Madame Dany VERGEOT, ATSEM de notre école maternelle depuis 1975...



Infos et Vie Pratique



Jours et Heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie

	Matin	Après Midi
Lundi	fermé au public	14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00	13h00 - 17h00
Mercredi	fermé au public	13h00 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h00	13h00 - 17h00
Vendredi	fermé au public	13h00 - 17h30

☎ 03.25.24.85.15

📠 : 03.25.24.24.47

@ : ville.parslesromilly@wanadoo.fr

Lotissement « les Dolines » :

10 lots sont toujours disponibles ... 49 € ttc le m² !



Déplacez-vous du lundi au vendredi avec TIPRY (Transport Intercommunal des Portes de Romilly-sur-Seine) pour 1€ l'aller, 1€ le retour !

Depuis lundi 14 décembre 2015, le TIPRY est mis en place en ligne régulière et dessert 31 points d'arrêt.

Outre notre village, il rallie également les communes de Maizières-la-Grande-Paroisse et Romilly-sur-Seine.

Dans le village, les points d'arrêt sont situés : rue du Château d'eau, au cimetière face au lotissement « les Dolines » ainsi que sur la rue Emile Zola.

Retrouvez les horaires sur le site de la CCPRS ou en Mairie



Rappels :

* Il est rappelé aux administrés que le brûlage de déchets verts ou autres est strictement interdit !

La déchetterie est à votre disposition...

* Les propriétaires de chiens sont priés de les promener en laisse et de les maintenir à la maison !

